

Paris, le 17 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération nationale Patrimoine-Environnement a l'immense tristesse de faire part du décès de son président Alain de La Brestesche, le 17 Février 2023, à Laval, dans sa 76^{ème} année.

Alain de La Brestesche présidait notre Fédération depuis 2015, après en avoir été le président délégué pendant deux ans. En 2013, il avait été l'un des artisans de la fusion de la FNASSEM, la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux, de la gouvernance de laquelle il est issu, et de la Ligue urbaine et rurale (LUR), fusion qui avait donné naissance à Patrimoine-Environnement.

Avocat au Barreau de Laval et de Paris pendant près de 40 ans, ancien Bâtonnier, éminent praticien du droit public et du droit rural, engagé au service de sa profession (il présida notamment l'Union des Jeunes Avocats) autant qu'au service de la Société civile, en France et en Europe, Alain de La Brestesche était un combattant infatigable du droit, un protecteur vigilant des secteurs sauvegardés, un ardent défenseur des patrimoines de proximité et un garant du respect du cadre de vie.

Visionnaire, il avait été l'un des fondateurs des Journées Juridiques du Patrimoine ainsi que du groupe des grandes associations nationales du patrimoine (G7 Patrimoine).

Alain de La Brestesche était Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre national du Mérite, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole et Officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

La Fédération nationale Patrimoine-Environnement exprime ses plus sincères condoléances à toute la famille d'Alain de La Brestesche, à son épouse, leurs cinq enfants et leurs petits-enfants, et tient à l'assurer de sa solidarité et de sa reconnaissance émue pour l'œuvre accomplie par son Président.

En 2022, Alain de La Brestesche avait appelé auprès de lui Christophe Blanchard-Dignac. Le Président délégué assurera la conduite de notre association aux côtés des deux présidents d'honneurs, Kléber Rossillon et Christian Pattyn.

La Fédération Patrimoine-Environnement, reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère chargé de l'Environnement, œuvre pour la promotion du cadre de vie, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et bâti en France. Rassemblant près de 1 000 adhérents (associations et particuliers), Patrimoine-Environnement représente auprès des pouvoirs publics les acteurs du patrimoine fédérés, leur apporte soutiens et conseils – notamment sur des questions juridiques – et mène des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur des questions d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine et de paysages. La Fédération Patrimoine-Environnement est née de la fusion en 2013 entre la FNASSEM (1967) et la Ligue Urbaine et Rurale (1943).